



Une jeune française a été arrêtée le 2 février dernier vers 3h00 du matin, lors d'un point de contrôle de police pour possession de substance illégale, un crime pouvant être puni en Thaïlande d'une longue peine de prison.

La jeune femme, âgée de 25 ans, conduisait une moto quand elle s'est heurtée à un point de contrôle établi par la police et volontaires civils devant le temple du Gold Mountain à Maenam.

S'approchant du point de contrôle, la police a vu l'agent à une jeune femme décharger quelque chose au côté de la route. Le colis récupéré s'avère être un sac en plastique contenant un kilogramme de haschisch. La police en a estimé la valeur à 100 000 bahts.

La police a dit qu'elle a également essayé de faire demi-tour avant d'atteindre le point de contrôle, mais la police l'a arrêtée.

Durant son interrogatoire au commissariat de police, son téléphone a sonné. La police lui a ordonné de répondre au téléphone tout en écoutant la conversation. L'interlocuteur se renseignait sur la drogue et de son emplacement, mais la jeune femme a déclaré à

la police, ne pas savoir de quoi l'interlocuteur parlait.

Elle a aussi nié être la propriétaire du sac contenant l'e haschisch.

Dernièrement la jeune femme a été libérée sous caution dans l'attente de son procès.